

crédit de 500,000 fr., pour venir en aide aux victimes d'un cyclone qui vient de ravager les arondissements de Clermont-Ferrand et de Thiers.

La loi sur le duel. La commission a voté la non-prise en considération du projet de M. l'abbé Lemire sur la répression du duel.

Propositions diverses. La Chambre a adopté : 1. La proposition de loi de M. Alexandre Bérard sur l'interdiction du cumul de l'indemnité législative des sénateurs avec des traitements de l'Etat.

LE RÉGIME DES BOISSONS. M. le président. — La Chambre a renvoyé hier à la commission un certain nombre d'amendements sur l'article 13.

Amendement Vallé. M. Vallé, rapporteur. — La commission du budget a examiné l'amendement de M. Vallé, tendant à remplacer les droits perçus sur les vins, cidres, poires et hydromels, par une augmentation des droits sur l'alcool.

Le vote. La première partie de l'amendement de M. Vallé portant que les droits sur les boissons hygiéniques sont remplacés : 1. par une augmentation des droits sur l'alcool est adoptée à mains levées.

Proposition Brousse. M. Brousse propose de compléter l'amendement Vallé, ainsi (de partie) : par un droit de circulation de 1 fr. 50 sur les vins et un droit de 1 fr. sur les cidres.

Démision du rapporteur. M. Sallis donne sa démission de rapporteur. M. Berry. — La Chambre ne peut renoncer à son œuvre.

Après la séance. Voilà donc le rapporteur de la commission de la réforme des boissons par terre. Malgré l'opposition acharnée du gouvernement et des opportunistes, la Chambre a adopté l'amendement Vallé, ce qui a provoqué la démission du rapporteur M. Sallis.

LE SENAT. Paris, 2 juillet. — Séance, à 3 heures, sous la présidence de M. Challengel-Lacour.

Les Chemins de fer du Sud. L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi ayant pour objet d'approuver la convention passée entre le ministre des travaux publics et la Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France.

M. Dupuy-Dutemps insiste pour que le Sénat adopte la convention et ratifie aussi le vote émis par la Chambre.

M. Anglès s'élève de ce qu'on demande au Parlement de se déjuger.

Le Sapeur Garbez de Lens. Le sapeur Garbez, de Lens, qui s'est brisé comme on le sait la colonne vertébrale est âgé de 23 ans et, ainsi que nous l'avons dit, originaire de Lens.

Le vote. M. Ribot déclare que le gouvernement repousse également l'amendement.

Après la séance. Voilà donc le rapporteur de la commission de la réforme des boissons par terre. Malgré l'opposition acharnée du gouvernement et des opportunistes, la Chambre a adopté l'amendement Vallé, ce qui a provoqué la démission du rapporteur M. Sallis.

Les sinistres, en effet, sont nombreux; nous ne parlons naturellement pas de l'usine, qui est entièrement détruite.

M. le directeur de l'usine Godillot. M. le directeur de l'usine Godillot, qui a été atteint par l'incendie, nous a fait connaître les pertes matérielles qui s'élevaient à plus de deux millions.

Interview du directeur. Un de nos confrères a pu voir M. Heilbronner, directeur de l'usine Godillot, et causer avec lui.

Le conseil d'administration se réunit demain et fera un rapport sur ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour tous les effets de cette horrible catastrophe.

Le mariage. Paris, 2 juillet. — Nos lecteurs connaissent les motifs qui ont empêché l'agence matrimoniale de Vars, instituée sous le haut patronat de M. de Segonzac, évêque in partibus.

L'élection du bâtonnier. Paris, 2 juillet. — L'ordre des avocats à la Cour de Paris était convoqué, en vertu d'un effet d'écrire son bâtonnier, en remplacement de M. Carlier, bâtonnier sortant qui a accompli ses deux années traditionnelles de bâtonnat.

ÉTRANGER. ALLEMAGNE. attentat contre le colonel de la police. Berlin, 2 juillet. — Un attentat qui aurait pu avoir les plus graves conséquences vient d'être dirigé contre M. Krause, colonel de la police de Berlin.

moment où le colonel Krause est généralement sur son bureau. D'autre part, cette machine infernale était également organisée pour faire explosion si la caisse avait été ouverte sans précaution.

Un pompier incendiaire. Hambourg, 2 juillet. — On vient d'arrêter, près de Hambourg, un individu qui était un des membres les plus dévoués du corps des pompiers.

La santé de Vollmar. De Vollmar, député socialiste de Munich et chef du parti socialiste bavarois, est en convalescence. Les médecins lui ont ordonné un repos absolu.

BELGIQUE. DÉPLORABLE MÉPRISE d'un pharmacien. Bruxelles, 2 juillet. — Le parquet a fait aujourd'hui une descente dans une maison de la rue Gaucheret, à cause de la mort d'un enfant de trois mois, causée par l'impureté d'un pharmacien.

COURRIER DE BELGIQUE. Une manifestation électorale. La coalition cléricalo-libérale a été son triomphe « éclatant » obtenu à Thuin (quelques voix de majorité plénière) par un banquet tenu à Thuin dimanche dernier.

Une nouvelle infante. Je vous parlerai prochainement un peu plus longuement du projet de loi complémentaire de la loi communale qui sera soumis sous peu à la sanction parlementaire.

Charité chrétienne. Quoique muselé, l'abbé Daens continue à être l'objet de persécutions conservatrices.

CHRONIQUE ÉLECTORALE. ÉLECTIONS CANTONALES. La Dépeche, à propos de l'élection au conseil d'arrondissement du canton d'Haubourdin, en ce qui concerne le second tour de scrutin.

Réunions publiques. Canton Nord-Est. Réunion du comité électoral samedi 6 juin, à 8 heures du soir, chez Freneaux, rue des Guinquoires, 56.

Canton d'Haubourdin. Réunion publique et contradictoire sur les concours des citoyens Raegheboom, Pauton et Delleulle.

Reunion du Comité cantonal. Réunion du comité électoral samedi 6 juin, à 8 heures du soir, chez Freneaux, rue des Guinquoires, 56.

Pour la lutte. Cette fête faite par le citoyen Delleulle après une chanson au Tintin Lillois.

PAS-DE-CALAIS. UN CANDIDAT SOCIALISTE dans le canton de Lens. La circulaire suivante vient d'être adressée aux membres des divers groupes socialistes du canton de Lens.

Chronique Régionale. VIOLENT INCENDIE à Busigny. Un violent incendie a détruit, trois maisons couvertes en chaume, d'un hameau situé près de Busigny, appelé le « Gros Caillou ».

GRAVE ACCIDENT à Prouvy. Une femme évanouie. — Plusieurs personnes blessées. Un très grave accident est survenu, ces jours derniers entre le hameau du Petit Couvent et la commune de Rouvignies.

UN HOMME FOUROYÉ à Hasprez. Hier, vers 5 heures du soir, la foudre a tué net M. François Buinez, cultivateur, âgé d'environ 60 ans, qui se trouvait dans les champs.

Le concours de musique de POMMERIEU. Réputé pour bien faire les choses et accueillir avec la plus grande sympathie les étrangers la gentille commune de Pommerieu (Nord) n'a pas voulu, dimanche dernier, déroger à ses habitudes.

Les critiques de l'« Avenir ». Dans son numéro d'hier, l'Avenir nous prend à partie : 1. Au sujet d'un article que nous avons publié le 22 juin sur les brutalités dont un prisonnier aurait été victime au poste de police de la rue Saint-André.

Le premier point nous réponsions à l'Avenir — qui a reproduit presque intégralement le dimanche 23 juin, notre article du samedi 22 juin — qu'une enquête, — qui se continue — a été ouverte; que nous avons fait connaître dans un signalement, sans les approuver à l'heure, des faits qui étaient venus à notre connaissance et dont la gravité paraît telle à l'Avenir, qu'il s'empresse de les transcrire, après nous.

Sur le second point, relatif aux scandales de l'hospice Barbioux, l'Avenir, — après avoir intégralement reproduit le 3, la lettre que nous avons publiée le 1er juillet, — trouve abrégés dans ses commentaires, dont nous avons fait suivre cette si triste réclamation.

Sur le second point, relatif aux scandales de l'hospice Barbioux, l'Avenir, — après avoir intégralement reproduit le 3, la lettre que nous avons publiée le 1er juillet, — trouve abrégés dans ses commentaires, dont nous avons fait suivre cette si triste réclamation.

Sur le second point, relatif aux scandales de l'hospice Barbioux, l'Avenir, — après avoir intégralement reproduit le 3, la lettre que nous avons publiée le 1er juillet, — trouve abrégés dans ses commentaires, dont nous avons fait suivre cette si triste réclamation.

Sur le second point, relatif aux scandales de l'hospice Barbioux, l'Avenir, — après avoir intégralement reproduit le 3, la lettre que nous avons publiée le 1er juillet, — trouve abrégés dans ses commentaires, dont nous avons fait suivre cette si triste réclamation.